

**Financement**

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

**Organisme responsable et contact**

INFA AQUITAINE - BORDEAUX  
Fanny TEODOMANTE  
09.70.19.24.10  
fteodomante@infa-formation.com

**Accès à la formation****Publics visés :**

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

**Sélection :**

Dossier  
Entretien

**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Conditions d'accès :**

Pour tous : Savoir lire et écrire (savoirs de base (Niveau 1) Comprendre des consignes écrites et orales Précisions supplémentaires : Pour les personnes qui ne connaissent ni l'emploi de Maîtresse de maison, ni le secteur social, médico-sociale et sanitaire : Avoir réalisé une période de découverte type PMSMP Ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur (un avis de l'établissement ayant accueilli le candidat dans le cadre de la période de mise en situation professionnelle sera pris en compte dans le cadre de l'entretien de positionnement).

**Prérequis pédagogiques :**

Si vous êtes demandeurs d'emploi, salariés d'entreprise, étudiants, alternants cette formation vous concerne. Nos étapes d'admission : Examen de votre dossier de candidature Tests écrits : permettant de vérifier les prérequis quant à l'acquisition des savoirs de bases (description d'une photo et QCM bureautique/informatique) Un entretien de positionnement suivra la phase d'admission afin d'envisager d'éventuels allègements et/ou dispenses et de définir ensemble votre parcours de formation individualisé. Allègements et dispenses pour l'accès à la formation des titulaires de la formation Maître(sse) de Maison : Dispense des Blocs 2 et 3.

**Contrat de professionnalisation possible ?**

Oui

**Objectif de la formation**

Le métier de maître(sse) de maison est caractérisé par sa polyvalence. Il.Elle contribue à l'adaptation, à la qualité et à la sécurité du cadre de vie en tenant compte du projet de la personne, du projet d'établissement/de service. Le.la maître.sse de maison assure l'accompagnement des personnes, intervient dans les actes essentiels de la vie quotidienne, prévient et gère les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son établissement/service. Le.la maître.sse de maison se positionne comme professionnel.le de l'action sociale/médico sociale et à ce titre participe à l'équipe pluri professionnelle. Il.elle assure les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement et s'appuie pour cela sur les outils de communication des ESSMS. Accueillir des personnes, Être garant du cadre de vie (sécurité, hygiène, embellissement), Gérer l'intendance quotidienne (repas, linge et entretien des locaux), Participer à l'accompagnement des personnes

**Contenu et modalités d'organisation**

La qualification "Maître(sse) de maison" se compose de 3 blocs, qui peuvent être réalisés indépendamment les uns des autres puisque toutes nos formations sont modulables. L'ingénierie pédagogique pour élaborer chaque contenu des modules, a été travaillée par nos équipes et mise en œuvre par des professionnels du secteur afin de vous accompagner dans votre formation. > Bloc 1 : Adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie : 70 heures Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison Qualité et sécurité du cadre de vie, dont SST Entretien du cadre de vie Entretien du linge Préparation des repas et hygiène alimentaire, dont HACCP > Bloc 2 : Accompagnement des personnes : 77 heures Rôle et fonction du-de la surveillant-e de nuit quant à l'accompagnement des personnes Les problématiques des publics Les fondements et les méthodes de l'accompagnement Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort > Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle : 49 heures Le cadre institutionnel de la fonction Le travail en équipe pluri-professionnelle > Module Accompagnement méthodologique : de 21 heures à 35 heures Méthodologie de préparation des épreuves Soutenance Ecrits professionnels Usage de l'outil informatique et de Word > Module Période de stage en entreprise : 210 heures Et beaucoup d'autres connaissances à découvrir !

Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Non Type de parcours **Non renseigné**

**Validation(s) Visée(s)**

**Maître ou maîtresse de maison - Sans niveau spécifique**

**Et après ?****Suite de parcours**

**Non renseigné**

**Calendrier des sessions**

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00234084</b>	du 13/09/2021 au 06/07/2022	Brive-la- Gaillarde (19)	<b>INFA CORREZE</b>		Non éligible	 

**00234480**du 15/11/2021 au  
05/10/2022Gradignan  
(33)**INFA AQUITAINE -  
BORDEAUX**Non  
éligible**00234089**du 15/11/2021 au  
05/10/2022BRIVE LA  
GAILLARDE  
(19)**INFA CORREZE**Non  
éligible**00236000**du 24/01/2022 au  
30/11/2022BRIVE LA  
GAILLARDE  
(19)**INFA CORREZE**Non  
éligible**00253446**du 14/03/2022 au  
31/01/2023Gradignan  
(33)**INFA AQUITAINE -  
BORDEAUX**Non  
éligible